

Offre d'emploi
Technicien en prévention des incendies temporaire (400 heures)
Service de sécurité incendie

La Ville de L'Assomption recherche actuellement des candidats afin de compléter son équipe du Service de sécurité incendie.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous l'autorité du chef de division – prévention du Service de sécurité incendie, la personne titulaire du poste sera appelée à accomplir les tâches suivantes :

- procéder aux inspections des bâtiments à risque plus élevé;
- rédiger les rapports d'inspection.

EXIGENCES

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en Prévention des incendies ou un diplôme d'études collégiales en Techniques de sécurité incendie (prévention);
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Posséder un minimum d'un an d'expérience dans un service de sécurité incendie (atout);
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur dans l'application de ses fonctions.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitement salarial : classe 7 - échelon 3 (36,37 \$/h)

Horaire de travail : Banque de travail de 400 heures. Horaire à discuter.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **13 avril 2026, à 16 h 30**, à :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Division des ressources humaines et du développement organisationnel

Poste : Technicien en prévention des incendies temporaire (Concours n° 2026-10)

cv@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.